



Credit Agricole : Amundi Private Equity Funds, Siem Offshore Contractors et Hitachi Zosen entrent au capital d'Ideol, leader de l'éolien en mer flottant

25/08/2017 | 14:42

Cette nouvelle augmentation de capital menée aux côtés de certains investisseurs historiques (Conseil Plus Gestion, Tertium et Paca Investissement) permet à Paul de la Guérivière, son fondateur, et ses équipes, d'entamer une nouvelle phase dans son développement industriel et commercial à l'international.

Ideol est l'un des leaders et pionniers de l'éolien offshore flottant et propose une technologie innovante de fondation flottante. Implantée à La Ciotat, Ideol emploie 45 personnes et est déjà présente à l'international, notamment au Japon où sa solution brevetée a été reconnue par le gouvernement japonais comme la seule technologie à même de fortement réduire le coût de l'éolien flottant. Elle est au centre des derniers projets de démonstration financés par ce gouvernement.

L'entrée au capital des fonds gérés par Amundi PEF et de 2 industriels de renommée internationale, lui permettront de franchir une nouvelle étape dans son développement, notamment en s'appuyant sur l'expérience d'un premier démonstrateur en cours de construction à Saint-Nazaire et qui sera mis en service dès la fin de l'année 2017 et surtout grâce à ses partenariats industriels au Japon avec Hitachi Zosen et Marubeni, d'une part, et avec son projet de ferme pilote de 24 MW en Méditerranée avec Quadran et Bouygues TP qui devrait voir le jour en 2021, d'autre part.

Paul de la Guérivière, Président-Fondateur d'Ideol commente : « L'entrée au capital des fonds gérés par Amundi PEF témoigne de l'attractivité renouvelée du secteur cleantech pour les investisseurs financiers, tout particulièrement le secteur de l'éolien en mer en très forte croissance. Ce marché représente un chiffre d'affaire potentiel pour Ideol supérieur à 10 milliards €. Le soutien d'Amundi PEF et le professionnalisme de ses équipes est une excellente nouvelle pour Ideol pour nous accompagner dans cette croissance ».

Christophe Somaïni, directeur associé d'Amundi PEF déclare « Nous sommes également fiers de pouvoir nous associer à un entrepreneur tel que Paul de la Guérivière qui symbolise la force

25/08/2017

de l'innovation technologique dans un secteur au cœur des valeurs défendues par le groupe, les énergies renouvelables. Cet investissement illustre notre volonté de continuer à accompagner les plus belles entreprises de nos territoires en mettant à leur service l'ensemble de nos expertises et en concrétisant leur ambition de consolidation et de croissance notamment à l'international ».

Parties et conseils de l'opération :

Pour Ideol :

Conseil financier: Portzamparc [Cyril Gonthier et Hortense Vourch-Duteil]

Conseil juridique : Cabinet PVA [Gilles Roux et Martin Kyuchukov-Roglev]

Pour Amundi Private Equity Funds :

Amundi Private Equity Funds : Christophe Somaïni et Julien Jaud

Conseil juridique : SVZ et Associés (Géraud de Franclieu, Jean-Mathieu Constant et Thomas Verdeil))

Due-Diligence Juridique/fiscale/sociale : SVZ et Associés (Géraud de Franclieu, Jean-Mathieu Constant et Thomas Verdeil)

Due-diligence financière : Advance Capital (Olivier Mortier))

Pour Hitachi :Mr. Hiromu Shibata et Mr. Ryuji Yokoyama

Pour Siem Offshore :Mr. Régis Rougier

Pour Tertium :M. Stéphane Assiued

Pour Paca Investissement :Mme Aurélie Viaux

Pour CPG :M. Jean-Louis Hostache